

Passé, présent, futur de l'USAL

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **52 (1979)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Passé, présent, futur de l'USAL

M. Robert Gerber, professeur, qui pendant plus de trente ans a été le principal homme de liaison entre la Section romande de l'USAL et les organes centraux, donnera sa démission officielle en juin 1979.

Il a bien voulu nous recevoir à Neuchâtel, chez lui, et nous lui avons demandé quelques informations sur ses activités passées, les réalités actuelles et sa vision de l'avenir.

Coopérateur de la première heure, et de plus parfaitement bilingue, il a pu rendre d'éminents services et faire le lien entre le comité romand de l'USAL et le comité central suisse.



— Monsieur Gerber, en tant que membre du comité de la Section romande et vice-président du Comité suisse de l'USAL, pouvez-vous nous parler des relations entre Suisses alémaniques et Romands?

— Les contacts ont toujours été excellents entre le secrétaire central, M. K. Zurcher, qui abandonnera ses fonctions au printemps, et moi-même. Cette bonne entente a souvent permis de venir à bout des difficultés qu'il y a inévitablement entre hommes d'une culture différente, même s'ils combattent pour les mêmes idées.

»Pour parler franc, il a toujours fallu être tenace et persévérant pour obtenir pour la section romande des avantages équivalents ou presque à ceux qui sont assurés à nos confrères alémaniques. La barrière des langues est une réalité qu'il ne faut pas se dissimuler. Il ne suffit pas à un Romand de parler le bon allemand; il doit, ou bien entendre le schwyzer-tütsch, ou bien s'imposer pour que, dans les comités, les Suisses alémaniques fassent l'effort de parler le bon allemand tout au long de la séance et non pas seulement pendant les dix premières minutes...

»M. Nigg, 36 ans, docteur en droit et en sciences économiques de l'Université de Zurich, prendra la succession de M. Zurcher au printemps. J'espère que la collaboration sera aussi bonne entre lui et mon propre successeur et que les intérêts romands seront défendus au comité central comme il se doit.

— Vous assumez la présidence de la commission romande du Fonds de roulement.

— C'est exact. Ce Fonds de roulement est alimenté par la Confédération qui a mis à la disposition de l'USAL suisse un certain montant, pour financer la construction à but social et aussi pour venir en aide aux sociétés coopératives d'ha-

bitation (SCH) touchées par la récession.

»C'est ce Fonds de roulement qui a permis à des SCH romandes comme celles de «Mon Logis», à Neuchâtel, «Les Ailes», à Genève, «SICOOP» à Fribourg, de réaliser des constructions à caractère social. La SCH du Cartel syndical, à Delémont, va probablement bénéficier de la même aide une fois que le canton du Jura sera bien structuré administrativement.

»Mais je dois dire que, pour obtenir ces crédits, les Romands ont dû être tenaces et persévérants, faute de quoi ils auraient pu être «oubliés».

— Vous êtes également vice-président de la Coopérative de cautionnement hypothécaire, alimentée par la souscription de parts sociales.

— C'est vrai aussi. Fondée il y a vingt-cinq ans, cette Coopérative de cautionnement hypothécaire permet aux sociétés membres de l'USAL qui entreprennent des constructions de compléter le financement des projets lorsqu'un groupe promoteur se trouve en difficulté pour rassembler des fonds propres, surtout s'il s'agit d'une SCH de dimension modeste.

»Ajoutons qu'il existe aussi un Fonds de solidarité, dépendant uniquement du comité central de l'USAL, qui permet d'intervenir si ni le Fonds de roulement ni la Coopérative de cautionnement hypothécaire n'ont pu résoudre le problème financier. Encore faut-il que la situation soit clairement élucidée.

L'esprit coopérateur

— Monsieur Gerber, parlez-nous de l'esprit coopérateur.

— En fait, c'est ce qu'il y a de plus important. Les SCH n'ont pas de but lucratif. Les éventuels bénéfices sont affectés à l'entretien et à l'amélioration des immeubles. Les loyers des SCH

sont restés remarquablement stables au temps de la haute conjoncture.

»Partout ailleurs, dans les gérances commerciales, dès que le taux de l'intérêt hypothécaire augmentait de 0,5%, les loyers étaient majorés de 3,5 à 5%. Chez nous, rien de comparable. A l'heure actuelle, la SCH «Mon Logis», à Neuchâtel, pratique des prix de loyers réellement inférieurs à ceux du marché libre.

»Il est aussi important de souligner que le locataire d'une SCH est aussi copropriétaire. Il est directement concerné. Il sait que s'il est soigneux, par exemple, les frais d'entretien de l'immeuble seront moindres et qu'il en sera le premier bénéficiaire.

»On peut constater que les locataires des SCH sont généralement stables, ce qui n'est pas le cas dans les nouveaux immeubles équipés souvent du dernier confort. Deux facteurs font que les locataires des immeubles luxueux sont peu stables: d'abord le prix des loyers, et aussi le fait que ces habitations manquent d'âme.

»Dans une SCH, le locataire-copropriétaire a son mot à dire. Les améliorations se font d'année en année, suggérées par les habitants, réalisées par le comité.

»Le 9 décembre dernier, la SCH «Mon Logis» fêtait son 30^e anniversaire par un repas et une soirée récréative; plus de 150 locataires participaient à cette soirée, sympathique et familiale.

La commission culturelle de l'USAL

— Monsieur Gerber, vous faites aussi partie de la commission culturelle du comité central de l'USAL. Pouvez-vous nous en parler?

— Cette commission a précisément pour but de stimuler l'esprit coopérateur. En Suisse allemande, des cours pour gérants de SCH sont organisés chaque année à Muttenz. Ils réunissent également les membres des comités des SCH, les caissiers, les présidents de sections de l'USAL. Ces cours comprennent des instructions concernant la comptabilité, les décomptes pour le chauffage, mais aussi une sorte de formation continue aux relations humaines.

»On pourrait illustrer ce qui peut se faire dans ce domaine des relations humaines en citant quelques extraits de l'exposé fait à Berne par M^{me} L. Spitchig, intitulé «La femme et l'idée de coopération», lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'USAL en novembre dernier:

«Le comité ou la gérance d'une coopérative d'habitation peuvent également contribuer à créer un état d'esprit favorable à l'épanouissement de l'idée de coopération. Dans notre coopérative, une commission spéciale s'occupe des locaux destinés aux loisirs: bibliothèque, salle de jeux, atelier de bricolage. Dans l'immeuble où j'habite, nous disposons encore d'un laboratoire à photographies, d'un atelier de tissage, d'un atelier de menuiserie. Des cours d'artisanat sont organisés pour les enfants et pour les adultes. Nous avons même un cours de gymnastique pour dames, un club de boules ainsi qu'une chorale de la coopérative d'habitation.»

»De nombreuses aides bénévoles, tant masculines que féminines, se dévouent pour différentes activités. Notre satisfaction est grande lorsque nous constatons que des collaborateurs sont sortis de leur tour d'ivoire pour se joindre à nous.

»La plupart des installations rendent service depuis plus de vingt-cinq ans. Le succès dépend également d'une question de mode! Ce qui n'est plus intéressant est laissé de côté et remplacé par de nouvelles idées. C'est ainsi que, l'hiver dernier, un cours de spécialités culinaires rencontra un vif succès. Actuellement les coopérateurs de nos immeubles prennent la parole pour raconter ou expliquer leur activité professionnelle. Un mécanicien conducteur de locomotives, un architecte paysagiste et un gérant de l'Office des mineurs expliquent leur métier à un auditoire très attentif. La visite de l'atelier d'un artiste peintre fut particulièrement attrayante; il explique d'abord le choix de la toile de fond du tableau, ensuite il traite la question des couleurs et du mélange de couleurs. Le but que nous visions a été atteint, car il s'agissait d'intéresser toujours davantage de coopérateurs à ces différentes activités.

»L'influence de la vie d'une coopérative d'habitation est constatée dans les familles par un changement dans leur manière de vivre.»

»Lorsqu'un comité ou la gérance d'une SCH stimulent ainsi l'esprit de solidarité et d'entraide, cela fait «boule de neige». Des mères de famille se groupent pour garder alternativement les enfants, des ménagères s'occupent de vieillards solitaires, font leurs commissions, s'occupent de leur linge, les entourent, les accompagnent chez le médecin, retardant ainsi pour les vieux coopérateurs un déménagement toujours redouté par les personnes du troisième et du quatrième âge.

— De tels cours pourraient-ils être organisés en Suisse romande?

— Certainement. Ce fut le cas autrefois. Je souhaite vivement que la Section romande organise de nouvelles rencontres de ce genre, sous une nouvelle forme, peut-être.

— Comment envisager ces rencontres?

— Il faut bien reconnaître que l'esprit coopératif tel que nous l'avons connu à ses débuts s'est quelque peu ralenti. Parfois les nouveaux locataires des SCH ne perçoivent pas très bien la différence qu'il peut y avoir entre une gérance commerciale et une société coopérative. »Il faudrait donc profiter de la présence d'anciens coopérateurs pour relancer, localement, des rencontres entre responsables de SCH et des coopérateurs motivés, et étendre ensuite, si possible, l'expérience au plan romand.

»Dans un premier temps, les groupes locaux pourraient réfléchir et redéfinir l'esprit de coopération adapté à notre temps, et dans un second temps, faire des suggestions puis des réalisations. — Vous-même, quelles suggestions feriez-vous?

— Je souhaite surtout que, partout où cela est possible, les SCH réservent des terrains pour de futures constructions. Je pense à des villes qui peuvent s'étendre, comme Bienne ou Yverdon, par exemple. L'habitat doit être envisagé à l'échelle humaine. Partout où il y a de la place, on doit éviter d'ériger de hautes tours sans âme qui secrètent des maladies sociales bien connues.

»Idéalement, on devrait envisager, partout où cela est possible, l'accession à la propriété de maisons familiales, comme cela se fait à Genève, par exemple. On assiste maintenant à une

marque arrière dans la course au confort: plus de simplicité dans la construction, dans les aménagements, pourrait faciliter cette accession à la propriété. »De toute manière, il est du devoir des responsables des SCH d'éviter les trop grandes concentrations humaines, reconnues nocives.

»Dans un autre ordre d'idée, de tels groupes de réflexion pourraient s'orienter dans la réalisation et l'amélioration des espaces de jeux pour les enfants, notamment en créant des terrains d'aventures absolument nécessaires pour l'épanouissement des dons créateurs des adolescents, des deux sexes, entre 7 et 14 ans.

»Je précise que la commission culturelle de l'USAL assume tous les frais de tels cours ou rencontres, et qu'il suffit d'en percevoir la nécessité et de les organiser, à Jongny, par exemple.

— Il est parfois difficile aux locataires de formuler leurs désirs et de proposer des suggestions précises.

— C'est la raison pour laquelle de telles rencontres seraient utiles. Elles permettraient justement la formulation de certains besoins ressentis de manière confuse. Une fois formulées, ces données pourraient peut-être se voir réalisées dans les anciens immeubles, et sûrement dans les nouveaux.

— Comment voyez-vous l'avenir du mouvement coopérateur?

— Dans l'amélioration des relations humaines dans la vie de tous les jours. Il nous faut réinventer l'entraide, le bon voisinage, la solidarité; lutter contre la solitude, la sienne propre, et celle des autres. Prendre des initiatives pour favoriser les rencontres, les échanges de menus services. Et les femmes ont un grand rôle à jouer dans cette perspective.

Renée Hermenjat

werzalit

le matériau à l'épreuve des intempéries indépréciable et sans entretien!

50

Werzalit en extérieur:	Werzalit en intérieur:
Revêtements de façades	Revêtements de parois et plafonds (y compris dans locaux humides)
Revêtements de balcons	Tablettes de fenêtre
Rives de toits	Mains courantes d'escaliers
Avant-toits	Plinthes
Portes, portes de garage	Plateaux de table

Nouveau

Lames Werzalit en bois d'essence noble (placage chêne véritable) et poutres rustiques à structure riflardée pour agencement intérieur rustique.

Werzalit Verkaufs AG
Eléments de construction
8370 Simach TG, Tél. 073/263766